BRETAGNE
Axe 4 : Prise en charge du patient/résident

Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive

Contexte

Les procédures invasives représentent une variété croissante d'actes thérapeutiques ou diagnostiques et leurs conditions de réalisation sont en constante évolution (augmentation régulière du recours à la chirurgie ambulatoire, mutations dans les techniques, etc.). La réalisation de ces actes a pour caractéristique d'associer un nombre important de professionnels de santé de profils différents aux côtés du patient et d'exiger de leur part une coordination rigoureuse. Les procédures invasives entrent pour une part significative dans les estimations de survenue des événements indésirables associés aux soins. Selon l'OMS entre 0.4 et 0.8 % des actes chirurgicaux entrainent un décès et de 3 à 16 % d'entre eux sont associés à des complications, que celles-ci soit infectieuses, relèvent d'une erreur procédurale ou de la mise en œuvre d'un protocole inadapté. Les études mettent en évidence une prévalence des risques extrêmement importante dans les actes invasifs. Elles démontrent que le déficit en savoirs non techniques, tels qu'une culture organisationnelle et une culture de sécurité, ont un impact négatif supérieur à un déficit de compétences techniques de la part des effecteurs.

Objectifs

Améliorer la sécurité du patient opéré en favorisant une dynamique individuelle et collective

- Repérer les situations à risques dans la pratique professionnelle tant au plan individuel que collectif
- Analyser les impacts liés aux facteurs humains et organisationnels sur la sécurité des patients
- Etablir les liens entre les situations identifiées et les concepts fondamentaux de la sécurité des patients
- Promouvoir la culture du signalement des EIAS et de " l'erreur apprenante ".
- Repérer, en équipe pluridisciplinaire, les différentes étapes d'un plan d'action (prévention, récupération et atténuation)
- Mettre en œuvre, en équipe pluridisciplinaire, un plan d'action pour l'amélioration et le suivi de la sécurité des patients

Renseignements complémentaires

La constitution d'un groupe pluri-professionnel de participants exerçant régulièrement ensemble sera un objectif. Les sessions de formation dans le cadre de cette thématique de formation regrouperont des stagiaires **d'un même établissement** (sessions qui se dérouleront en intra au regard de la thématique).

Clôture des inscriptions : vendredi 01 mars 2019

Contact : Marie-Annick LE FILOUS

Conseillère formation

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AWNzd8s07ONEMTV3-LQ1

02 99 35 28 77

ma.lefilous@anfh.fr

Public
Personnels de santé, médicaux et non médicaux associés à la réalisation d'actes invasifs et à l'organisation de ces activités de soins : chirurgien, anesthésiste, médecins de différentes spécialités interventionnelles, sage-femme, chef de bloc, cadre de santé, responsable du conseil de bloc, IBODE, IADE, IDE, aide-soignant et autres professionnels para-médicaux, …La constitution d'un groupe pluri-professionnel de participants exerçant régulièrement ensemble sera un objectif. Les sessions de formation dans le cadre de cette thématique de formation regrouperont des stagiaires d'un même établissement (sessions qui se dérouleront en intra au regard de la thématique).

Exercice
2019

Code de formation
AFN 2

Nature
AFN

Organisé par
SHAM

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive**
  Durée : 21 heures
- **Module 2**
  Durée : N/C